



Source de la photo : Canvas

FONDATION W.

La réussite éducative pour tous

Rapport annuel 2021

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente du conseil d'administration	2
Mot de la directrice générale	3
Membres du conseil d'administration	5
Mission	6
Activités	7
Mesures d'impact.....	10
Donateurs et partenaires	11
Rapport financier.....	13

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il me fait plaisir en mon nom, mais surtout celui de mes proches collaborateurs et administrateurs de vous remercier chaleureusement, vous tous, donateurs comme amis et bénévoles qui ont contribué à l'envolée de l'École des Grands®. Sans vous, nous ne serions pas là aujourd'hui avec autant de résultats et une implantation prévue dans près de 38% des régions administratives du Québec d'ici 2022.

En cette année 2021, et ce, malgré une situation sanitaire et économique sans précédent, La Fondation W. a œuvré pour que l'École des Grands® demeure un projet phare en matière de mentorat et d'éducation. Après quelques années tumultueuses à supporter ce programme d'aide aux devoirs et d'éveil scientifique, nous percevons aujourd'hui les fruits de nos efforts. Les chargés de projets dans les cégeps n'ont pas démerité et déjà nous préparons la rentrée de l'hiver 2022 avec eux dans les Cégeps comme dans les écoles primaires.

Aussi nous avons optimisé nos techniques et outils de transfert qui permettront un encadrement adéquat aux anciens comme aux nouveaux mentors dans chacun des cégeps où l'École des Grands® est implantée. Nous avons également continué à déployer nos efforts à faire connaître le programme de l'École des Grands® dans les écoles primaires et les cégeps.

Enfin, nous sommes fiers d'annoncer la création d'une licence de marque L'École des Grands® qui affirme le caractère unique et la bonne implantation du programme.



J'aimerais donc profiter de l'occasion pour saluer votre support et votre générosité ainsi que la détermination de notre Directrice générale, Alisha Wissanji, à toujours aller de l'avant.

Je tiens, au nom de toute l'équipe de la Fondation W., bénévoles et administrateurs, à vous remercier pour votre confiance et votre bienfaisance.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Jasmine Dupont'. The signature is fluid and cursive.

Jasmine Dupont, Ing.
Présidente du conseil d'administration

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Construire la pérennité de l'École des Grands®, voilà le leitmotiv qui a porté l'ensemble de nos actions cette année.

Covid oblige, nous avons profité de la fermeture des centres de l'École des Grands® du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 pour asseoir son implantation, renforcer ses mesures d'impact et son opérationnalisation. Tout ceci nous a permis de répondre à la demande importante du milieu scolaire dès l'automne 2021 et d'assurer le respect des standards de qualité dans chaque centre de l'École des Grands®.

Pérennité de l'implantation de l'EDG

Nous avons créé des outils clés en main pour tous les acteurs impliqués dans l'implantation du programme, première étape vers la consolidation de l'EDG et de son déploiement. Ces outils incluent des guides pour les écoles primaires, ceux pour les directions des cégeps, un guide d'implantation pour les chargés de projet, une formation pour les chargés de projet ainsi qu'une formation pour les mentors.

La facilité d'implantation générée par ces outils a permis de répondre à la demande accélérée du milieu scolaire désireux d'offrir le programme de l'École des Grands®. Ceci en réponse à la crise sanitaire et pour contribuer à l'égalité des chances en soutenant la réussite éducative des élèves vulnérables.

Pérennité de l'opérationnalisation de l'EDG

La création et la signature de licences entre les cégeps implantant le programme et la Fondation W. ont permis de pérenniser les opérations de l'EDG. Ainsi, une standardisation des critères de qualité du programme au Québec a été développée tout en s'assurant du respect et de la célébration des réalités locales.

De plus, la création d'une toute première Politique de protection des élèves a permis d'ancrer nos efforts en prévention et en sécurité des participants.

Cette politique, qui vise à encadrer les actions à prendre pour protéger les élèves de l'École des Grands® âgés de moins de 18 ans, bonifie ainsi les règles et politiques en vigueur dans les Cégeps et Collèges qui offrent l'EDG.



Par cette initiative, la Fondation W. et ses collaborateurs se positionnent comme leaders en matière de prévention et de protection des enfants afin que tous les élèves, les mentors, les chargés de projet, les bénévoles et les personnes tierces associées à l'École des Grands® se sentent en confiance et se réalisent pleinement dans un environnement sécuritaire, propice à l'apprentissage.

Cette consolidation des opérations est passée, par la création de partenariats accrus. Je pense ici, entre autres, à celui du Club des petits déjeuners du Canada, négocié durant l'année fiscale et devenu actif à l'automne 2021. Ce partenariat permet de nourrir tous les élèves et mentors de l'École des Grands® au cours de l'année scolaire 2021-2022.

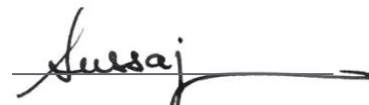
Pérennité de la mesure d'impact de l'EDG

La documentation de tous les codes nécessaires pour la saisie, la consolidation et l'analyse des données ont été effectuées au cours de cette année. Cette étape charnière a permis de pérenniser nos assises puisque les mesures d'impacts quantitatives et statistiquement significatives font partie de l'ADN de notre programme et de ce qui distingue la Fondation W. dans l'écosystème de la philanthropie au Québec et au Canada.

La construction de cette pérennité, en pleine pandémie, n'aurait pas pu avoir lieu sans une petite communauté de généreux donateurs, de membres du conseil d'administration dévoués et d'une équipe passionnée. Tous portés par une même mission, celle de contribuer à l'égalité des chances et de permettre un réel accès à la réussite éducative des populations vulnérables. Cette recette a été et reste magique! Elle nous a permis de poser des actions concrètes alignées à nos

valeurs communes. Je n'ai pas assez de mots pour vous remercier ainsi qu'à toutes les personnes impliquées dans cette aventure humaine. Je vous dis donc MERCI, en mon nom, mais aussi au nom des élèves que vous aidez!

Ce rapport annuel résume les activités de la Fondation W. du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021. Bonne lecture.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alisha', with a long horizontal flourish extending to the right.

Alisha Wissanji, Ph.D.
Directrice générale, Fondation W.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENTE

Jasmine Dupont, Ing.

Directrice d'une équipe de grands chantiers
Service des ressources matérielles
Centre de services scolaires de Montréal.



VICE-PRÉSIDENT

Hussein Wissanji, MD, MPH, FRCSC

Chirurgien pédiatrique général et thoracique
Hôpital de Montréal pour enfants
Centre Universitaire de Santé McGill.
Consultant, Institut national de santé publique du Québec.



TRÉSORIER

Noor Al-Haik, CPA

Conseiller principal, fusions et acquisitions, Deloitte.



SECRÉTAIRE

Poste vacant



ADMINISTRATRICE

Tasheen Wissanji, MD, M.Sc., FRCPC

Interniste et Fellow en soins intensifs
Université de Montréal.

MISSION

Mission

La mission de la Fondation W. est de contribuer à l'égalité des chances et de donner aux populations vulnérables un réel accès à la réussite éducative afin de prévenir et réduire la pauvreté par l'éducation.

Nous entendons par réussite éducative le processus qui englobe la réussite scolaire et qui permet le développement personnel, social et professionnel de l'individu.
(Conseil supérieur de l'éducation, 2008).

Vision

Notre vision est de prévenir et réduire la pauvreté par l'éducation.

Valeurs

Les valeurs qui soutiennent nos actions sont l'éthique, la collaboration avec la communauté, la transparence, le bénévolat et la justice sociale.

Description

En réponse aux taux des décrochages scolaires importants dans plusieurs régions du Québec, la Fondation W. voit le jour en 2019. La Fondation W. est un organisme à but non lucratif enregistré au registre des entreprises du Québec. La Fondation W. est accréditée comme organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada (No. 78200 5672 RR0001).

ACTIVITÉS

Afin d'atteindre sa mission, la Fondation W. chapeaute l'implantation, le déploiement et les mesures d'impact du programme l'École des Grands®. L'École des Grands® est un programme parascolaire innovateur axé sur l'aide aux devoirs et l'éveil scientifique. Il repose sur le mentorat entre des étudiants collégiens et des élèves du primaire issus de milieux défavorisés. Le programme a lieu tous les samedis matins, au Cégep du quartier. L'École des Grands® soutient à la fois la réussite éducative et la résilience académique autant chez les mentors qu'auprès des élèves du primaire. Pour y parvenir, la Fondation W. s'est donné cinq priorités dans son plan d'action :



38%

**régions administratives du Québec
où le programme l'École des Grands®
sera implanté d'ici 2022**

LE DÉPLOIEMENT

Le déploiement du programme l'École des Grands® à travers le Québec.

L'année 2020-2021 fut un levier pour préparer le déploiement dans les années à venir. Ainsi, le programme sera implanté dans 38% des régions administratives du Québec d'ici 2022. Ceci correspond à 11 cégeps et 15 écoles primaires issus de huit commissions scolaires à travers le Québec. Ainsi, ce sont le Cégep Marie-Victorin, le Collège de Maisonneuve, le Collège André-Grasset, le Collège Montmorency, le Collège de Rosemont, le Centre collégial de Saint-Jérôme à Mont-Laurier, le Cégep Régional de Lanaudière à Joliette, le Cégep de Trois-Rivières, le Cégep de la Gaspésie et des îles, le Collège Ahuntsic et Vanier College qui auront offert ou offriront le programme l'École des Grands® d'ici 2022.

L'IMPACT

Les mesures d'impact annuelles de l'École des Grands® sur la réussite éducative des participants.

Nous avons documenté tous les codes informatiques nécessaires pour la saisie, la consolidation et les analyses des données afin d'assurer une pérennité dans nos mesures d'impact. Ces dernières distinguent notre philanthropie qui s'assoit sur des mesures d'impact rigoureuses et précises. Elles font partie non seulement de la philosophie de la Fondation W. mais aussi de son ADN.

ACTIVITÉS

LES OUTILS

Le développement d'outils de transfert pour créer un programme clé en main.

L'École des Grands® devient un programme clé en main! Pour déployer les conditions gagnantes du programme dans chaque milieu, dans le respect et la célébration des réalités locales, tout en contribuant à ce que les mesures d'impact soient effectuées dans des conditions cohérentes, des outils de transfert ont été créés. Ces outils comprennent un guide d'implantation pour les directions d'écoles primaires, un guide d'implantation pour les directions des cégeps, un guide d'implantation pour les chargés de projet ainsi que des formations pour les chargés de projet et les mentors. Le tout, adapté d'un milieu scolaire à l'autre. La signature d'une licence entre les cégeps offrant l'École des Grands® et la Fondation W. a permis, pour sa part, de pérenniser les critères de qualité du programme au Québec. De plus, la Fondation W., en partenariat avec les communautés, a commencé à évaluer l'implantation d'activités sportives et artistiques au sein de l'École des Grands®!

LA GOUVERNANCE

L'instauration d'une gouvernance faite de bonnes pratiques.

À titre de trésorier, Noor Al-haik conseiller principal, fusions et acquisitions chez Deloitte s'est joint au sein du conseil d'administration. La Fondation W. s'est dotée, en 2021, d'une Politique de protection de l'élève dans le cadre de l'École des Grands®. La Fondation W. se positionne ainsi en leader en matière de sécurité des participants ainsi qu'en prévention des abus et de la maltraitance de mineurs dans le cadre d'activités parascolaires. La Fondation W. est accréditée comme œuvre de bienfaisance depuis cette année auprès de l'Agence du revenu du Canada.

LE RAYONNEMENT

Le rayonnement et l'expertise de l'École des Grands® à travers le Québec.

Par sa présence dans différents colloques, notre Directrice générale a pu positionner le programme l'École des Grands® au sein de la communauté en éducation et mettre de l'avant le rôle fondamental qu'il joue pour soutenir les facteurs de protection des élèves et des étudiants. Le développement de la résilience académique ainsi que de la réussite éducative des mentors et des élèves semblent découler de ces facteurs de protection. De plus, le lancement des sites web de la Fondation W. et de l'École des Grands®, en anglais et en français, a grandement contribué au rayonnement de nos efforts.

ACTIVITÉS

Liste des conférences données du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 :

Colloque pédagogique au Collège Ahuntsic en collaboration avec l'AQPC.

Augmenter la réussite éducative des étudiants collégiens vulnérables en développant la résilience.

<https://www.collegeahuntsic.qc.ca/notre-college/evenements/augmenter-la-reussite-educative-des-etudiants-collegiens-vulnerables-en-developpant-leur-resilience>

Colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) 2021

Facteurs de protection, résilience académique et réussite éducative.

<https://colloque2021.aqpc.qc.ca>

Webinaire du Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES)

Regard sur la santé mentale des étudiant·es. Facteurs de protection, résilience académique et réussite éducative






<https://www.capres.ca/dossiers/transitions-interordres-intercycles/les-transitions-interordres-et-intercycles-en-enseignement-superieur-regard-sur-la-sante-mentale-des-etudiant-es/>

MESURES D'IMPACT

Mesures d'impact de l'École des Grands®

NOTE IMPORTANTE. En raison de l'arrêt des activités de l'EDG à l'hiver 2020 en lien avec la Covid-19, les mesures d'impact 2019-2020 n'ont pu être analysées, car l'échantillon d'automne 2019 était trop petit. Il n'y a pas eu de mesure d'impact 2020-2021, car l'ensemble des centres de l'EDG étaient fermés en raison de la Covid-19. Néanmoins les résultats compilés des années antérieures sont disponibles et peuvent être consultés sur le site web de la Fondation W. www.fondationw.com et celui de l'École des Grands® www.ecoledesgrands.com ainsi que dans le Rapport annuel 2020.

Voici l'état des mesures d'impact pour l'année scolaire 2019-2020, soit avant la fermeture des centres en raison de la Covid-19 :

 Population	<ul style="list-style-type: none">• 8 écoles primaires issues de 5 Commissions scolaires participent à l'École des Grands®.• 6 cégeps offrent le programme l'École des Grands® dans quatre régions administratives du Québec.
 Échantillon	<ul style="list-style-type: none">• NON DISPONIBLES dû à la période d'arrêt durant la Covid-19.
 Intervention	<ul style="list-style-type: none">• École des Grands® 2019-2020
 Contrôle	<ul style="list-style-type: none">• NON DISPONIBLES dû à la période d'arrêt durant la Covid-19.
 Important	<ul style="list-style-type: none">• Tous les certificats éthiques et les consentements nécessaires ont été obtenus avant le début de l'étude.
 Résultats	<ul style="list-style-type: none">• NON DISPONIBLES dû à la période d'arrêt durant la Covid-19.

Groupe d'intervention : participants de l'École des Grands®.
Groupe contrôle : élèves n'ayant pas participé à l'École des

DONATEURS ET PARTENAIRES

Nous remercions profondément nos donateurs qui nous ont permis d'atteindre notre mission pour l'exercice financier du 1 juillet 2020 au 30 juin 2021.

Nos donateurs corporatifs

- Fonds Hamelys : 75 000\$
- Skytech Communications : 1 635\$
- BFL Canada : 100\$

Nos donateurs privés

- Donateur anonyme : 25 000\$
- Hussein Wissanji : 20 000\$
- Aliya Nurmohamed : 10 000\$
- Dany Estriplet: 200\$
- Julien Courville : 50\$

1635
mercis!

La campagne 2021 de Skytech Communications et de leurs employés a permis d'amasser un montant record de 1 635\$ pour l'École des Grands®. Merci à toute l'équipe pour leur grande générosité! Grâce à ces dons, nous avons pu soutenir la réussite éducative de plus d'élèves vulnérables, un devoir à la fois!

Photo: ~~page~~ Hussein Wissanji, Directrice générale de la Fondation W. et Alexandra Gibeault, Directrice des opérations chez Skytech Communications.



DONATEURS ET PARTENAIRES

Nos partenaires

Merci aux organismes suivants de nous aider à réaliser notre mission à travers leur générosité en temps, en connaissances et en biens matériels.

- NOVAlex, Gosselin & Associés inc., Armée du salut, Dollorama, Ergothérapie Harmonie



FONDATION W.
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021

FONDATION W.
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Bilan	6
Résultats et évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la
FONDATION W.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la FONDATION W. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Gosselin & Associés inc.*¹

GOSELIN & ASSOCIÉS INC.
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 25 octobre 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A101673

FONDATION W.

BILAN

AU 30 JUIN 2021

	2021 \$	2020 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	<u>73 525</u>	<u>55 186</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 3)	7 237	39 170
Apports reportés (note 4)	<u>-</u>	<u>25 000</u>
	7 237	64 170
DETTE À LONG TERME (note 5)	<u>37 000</u>	<u>-</u>
	44 237	64 170
ACTIF NET (DÉFICITAIRE) NON AFFECTÉ	<u>29 288</u>	<u>(8 984)</u>
	<u>73 525</u>	<u>55 186</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Noor Al-haik, administrateur

_____, administrateur

FONDATION W.**RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021**

	2021 \$	2020 \$
PRODUITS		
Subventions		
Programme d'urgence pour les entreprises canadiennes	24 000	-
Dons	<u>155 820</u>	<u>72 746</u>
	<u>179 820</u>	<u>72 746</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	115 357	71 956
Saisie et consolidation des données	12 128	999
Honoraires professionnels	5 331	6 480
Fournitures de bureau	2 855	890
Frais bancaires	1 715	527
Assurances	1 015	1 178
Communications	1 511	-
Publicité	734	-
Frais informatiques	599	12
Frais de colloque	237	-
Frais de comité	66	338
Frais de déplacement	<u>-</u>	<u>1 117</u>
	<u>141 548</u>	<u>83 497</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	38 272	(10 751)
Actif net au début de l'exercice	<u>(8 984)</u>	<u>1 767</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u><u>29 288</u></u>	<u><u>(8 984)</u></u>

FONDATION W.**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021**

	2021 \$	2020 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>38 272</u>	<u>(10 751)</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Frais payés d'avance	-	1 000
Créditeurs	(31 933)	39 170
Apports reportés	<u>(25 000)</u>	<u>(21 746)</u>
	<u>(56 933)</u>	<u>18 424</u>
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	(18 661)	7 673
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	<u>37 000</u>	-
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS À LA TRÉSORERIE	18 339	7 673
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS AU DÉBUT	<u>55 186</u>	<u>47 513</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS À LA TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>73 525</u></u>	<u><u>55 186</u></u>

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

FONDATION W. est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 3 janvier 2019.

Ses objets sont les suivants :

- contribuer à l'égalité des chances et donner aux populations vulnérables un réel accès à la réussite éducative afin de prévenir et réduire la pauvreté par l'éducation;
- recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions. Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour les objets et missions de l'organisme.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créiteurs et de la dette à long terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

3 - CRÉDITEURS

	2021 \$	2020 \$
Comptes fournisseurs	2 095	-
Salaires et vacances à payer	4 871	35 396
Sommes à remettre à l'État	271	3 774
	<u>7 237</u>	<u>39 170</u>

4 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges des programmes spécifiques de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 30 juin 2020 \$	Octrois \$	Constatés à titre de produits Fonctionne ment \$	Constatés à titre de produits Projets \$	Solde au 30 juin 2021 \$
Programme EDG, mesure d'impact et site web	<u>25 000</u>	<u>25 000</u>	<u>5 000</u>	<u>45 000</u>	<u>-</u>

5 - DETTE À LONG TERME

	2021 \$	2020 \$
Programme d'urgence pour les entreprises canadiennes	<u>37 000</u>	<u>-</u>

En vertu du programme d'urgence pour les entreprises canadiennes du gouvernement fédéral, l'organisme a reçu un prêt d'un montant de 60 000 \$, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022. Après cette date, le prêt portera intérêt au taux de 5 % par an. Ce prêt doit être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025. Toutefois, s'il est remboursé avant le 31 décembre 2022, 33 % du solde sera annulé, sous réserve du respect de certaines conditions. L'organisme a l'intention et la capacité de rembourser le prêt avant le 31 décembre 2022 et par conséquent, un montant de 24 000 \$ a été comptabilisé à titre d'aide gouvernementale dans l'exercice en cours, soit un montant de 20 000 \$ correspondant au montant à annuler et 4 000 \$ correspondant à l'aide gouvernementale implicite découlant du prêt sans intérêt. Cette aide gouvernementale est comptabilisée sous la rubrique « Programme d'urgence pour les entreprises canadiennes » aux résultats. De plus, un montant de 1 000 \$ est comptabilisé sous forme de charge d'intérêt sous la rubrique « frais bancaires » dans ses résultats de l'exercice.

6 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme est exposé au risque de liquidité à cause de ses créiteurs et de la dette à long terme.

Toutefois, l'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels et en gérant les échéances des passifs financiers.

L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.